

## Réunion du 16 novembre 2020

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 13
- Votants : 15

L'an deux mil vingt, le seize novembre, le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-MARTIN-DE-SANZAY**, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame **Valérie GUIDAL**, Maire.

Date de convocation : 09 novembre 2020

**PRESENTS : Mme GUIDAL Valérie, M. DECESVRE Thierry, M. BOUHABEN Michel, M. BUROT Pascal, M. HERBILLON Patrice, Mme DORIZON Betty, Mme MICHAUT Bernadette, M. AIRAULT Stéphane, Mme BREJEON Gaëlle, Mme MONORY Myriam, M. JACSON Fabrice, M. FALOURD Claude, Mme CHARETIER Jeanne.**

**ABSENTS EXCUSÉS : Mme BOISNIER Françoise, M. LE STRAT Yann qui ont donné procuration respectivement à M. DECESVRE Thierry et M. JACSON Fabrice.**

---

### **20-11-16-001 : tarifs communaux 2021**

Après avoir rappelé les divers tarifs communaux en cours, il est présenté au Conseil Municipal plusieurs hypothèses de hausse, de 1 à 2%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### **LE CHAPITEAU TOILÉ**

	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Habitants Hors commune	<b>227</b>	232
Habitants de la commune	<b>153</b>	156
Associations hors dimanche et jours fériés	<b>73</b>	74
Associations hors commune hors dimanche et jours fériés	<b>97</b>	99
Vin d'honneur	<b>86</b>	88
Forfait week-end, habitants de la commune	<b>200</b>	204
Forfait week-end, habitants hors commune	<b>295</b>	301
Caution	<b>200</b>	200

#### **LA HALLE**

	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Habitants Hors commune	<b>195</b>	199
Habitants de la commune	<b>131</b>	133
Associations hors dimanche et jours fériés	<b>68</b>	69
Associations hors commune hors dimanche et jours fériés	<b>93</b>	95
Vin d'honneur	<b>63</b>	65
Forfait week-end, habitants de la commune	<b>175</b>	179
Forfait week-end, habitants hors commune	<b>247</b>	252
Option ménage	<b>66</b>	67
Caution	<b>150</b>	150

#### **SALLE OLIVIER TIRANT**

	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Habitants Hors commune	<b>141</b>	144

Habitants de la commune	<b>96</b>	98
Associations Commune (réunion)	<b>Gratuit</b>	
Vin d'honneur	<b>54</b>	55
Forfait week-end, habitants de la commune	<b>136</b>	139
Forfait week-end, habitants hors commune	<b>175</b>	179
Option ménage	<b>46</b>	47
Caution	<b>150</b>	150

### **SALLE DE LA BALLASTIÈRE**

	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Habitants Hors Commune	511	521
Habitants Commune	361	368
<b><i>Forfait week-end avec location de la salle samedi et dimanche</i></b>		
Habitants Hors Commune		950
Habitants Commune		790
<b>Forfait week-end avec location de la salle samedi et dimanche et location du Chapiteau le samedi</b>		
Habitants Hors Commune		1050
Habitants Commune		937
<b>Forfait week-end avec location de la salle et du Chapiteau samedi et dimanche</b>		
Habitants Hors Commune		1250
Habitants Commune		1090
<b>Forfait week-end avec location de la salle le samedi et location du Chapiteau le dimanche</b>		
Habitants Hors Commune	700	714
Habitants Commune	488	498
<b>Forfait week-end avec location de la salle le samedi et location du Chapiteau samedi et dimanche</b>		
Habitants Hors Commune	765	780
Habitants Commune	543	554
<b>Spectacle</b>		
Commune	340	347
Hors Commune	407	415
<b>Vin d'honneur</b>		
Commune	85	87
Hors Commune	106	108
<b>Arbre de Noël, Conférence/séminaire/AG, Exposition, Restaurateurs</b>		
Commune	212	216
Hors Commune	266	271
<b>Réveillon Dansant du Nouvel an</b>		
Commune	600	612
Hors Commune		700
<b>BAL MUSETTE</b>		
1 <sup>er</sup> BAL Commune	425	434
2 <sup>ème</sup> BAL Commune	365	372
3 <sup>ème</sup> BAL Commune	300	306
1 <sup>er</sup> BAL Hors Commune	500	510
2 <sup>ème</sup> BAL Hors Commune	405	413
3 <sup>ème</sup> BAL Hors Commune	340	347
<b>BAL DES MÉNAGES</b>		
Commune	340	347
Hors Commune	440	449
<b>Loto - Concours</b>		
Commune	153	156
Hors Commune	204	300
<b>Charges si gratuité de la salle</b>		
Hiver	83	85
Été	43	44
<b>Cautions</b>		
Salle	500	1500
Ménage	80	
	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Location Vidéoprojecteur	53	54

<b>Options ménage</b>		
Après un bal musette	82	84
<b>Le dimanche, après mariage, banquet, dîner dansant</b>		
Nettoyage et rangement tables et chaises	99	101
Ménage cuisine	67	68
Ménage salle (parquet, carrelage, sanitaires...)	208	212
<b>En semaine, après mariage, banquet, dîner dansant</b>		
Nettoyage et rangement tables et chaises	48	49
Ménage cuisine	34	35
Ménage salle (parquet, carrelage, sanitaires...)	104	106

### **PÊCHE**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Ticket annuel	55	55	<b>56</b>
Ticket journalier	5	5	<b>5</b>
Ticket journalier majoré	7	10	<b>15</b>
Ticket hebdomadaire	13	13	<b>15</b>

### **DROIT DE PLACE** (tarifs inchangés depuis plusieurs années)

	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Place Jean-Louis Noël	15	<b>15</b>
Cirque (2 jours)	50	<b>50</b>
Salle de La Ballastière avec électricité	15	<b>15</b>
Salle de La Ballastière sans électricité	11	<b>11</b>

### **CIMETIÈRE :**

	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Concession trentenaire	54	<b>55</b>
Concession cinquantenaire	108	<b>110</b>
Monument hors sol (50 ans)	186	<b>190</b>
Columbarium 15 ans	231	<b>236</b>

---

### **20-11-16-002 DECISION MODIFICATIVE.**

Madame le Maire expose qu'elle a reçu de la Préfecture, la notification des montants du FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales) pour 2020 :

Montant prélevé        1 035,00 €     Imputation au compte 739223  
Montant reversé        21 632,00 €     Imputation au compte 73223

Les crédits budgétaires votés au compte 739223 étant insuffisants, il est proposé de procéder aux ajustements suivants :

Dépenses : Chapitre 014 – compte 739223                    + 400,00 €  
Recettes : Chapitre 73 – compte 73223                        + 400,00 €

Le Conseil Municipal valide la proposition telle que présentée.

---

### **20-11-16-003 : ECHANGE PARCELLAIRE AVEC MME JAHAN**

Madame le Maire informe l'assemblée que par convention en date du 15 février 2019, il était convenu d'une mise à disposition de Mme JAHAN Yvette, de la parcelle communale

cadastrée AH 92, pour la période nécessaire à la finalisation d'un échange parcellaire entre les deux parties.

Cet échange concerne les terrains AH 92, d'une superficie de 290 m<sup>2</sup>, appartenant à la Commune et AH 135, d'une superficie de 635 m<sup>2</sup>, appartenant à Mme JAHAN et ses enfants, et a pour but, l'agrandissement du parking de l'école.

L'échange était prévu avec versement d'une soulte d'un montant de 51,75 € à Mme JAHAN, compte tenu des différences des surfaces et calculée sur la base du prix des terres agricoles, soit 1500 € / hectare.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- autorise cet échange parcellaire aux conditions telles qu'exposées,
- donne pouvoir à Mme le Maire pour signer l'acte notarié correspondant et toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

---

### **20-11-16-004 : REGLEMENT INTERIEUR**

Suite à la dernière réunion, M. AIRAULT présente le règlement intérieur du Conseil Municipal, tel qu'il a été établi par la commission communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve son règlement intérieur.

---

### **20-11-16-005 : PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2019 de la CCT**

Madame le Maire présente à l'assemblée, les rapports annuels pour l'année 2019 : rapport d'activités – rapport sur le prix et la qualité des services de l'assainissement, - rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Ces rapports ont été adoptés par Le Conseil Communautaire a adopté le 15 septembre dernier et son à la disposition du public au secrétariat de la Mairie.

---

### **20-11-16-006 : DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Madame le Maire présente plusieurs nouvelles demandes reçues en Mairie

- Lycée des métiers LES ARDILLERS à SAUMUR / 1 élève
- CFA de la CCI du Mans et de La Sarthe / 1 élève
- l'association des RESTAURANTS DU CŒUR 49 sollicite une aide de 24 € pour les 103 repas distribués à MONTREUIL-BELLAY pour des habitants de la commune.

Après en avoir délibéré, et conformément à la décision prise lors de la réunion du 02 octobre dernier, le Conseil Municipal décide d'octroyer une aide de 44 € pour chaque établissement de formation accueillant des élèves de la Commune.

---

### **20-11-16-007 : POINT SECURITÉ – RUE DES ECOLES ET ROUTE DE LA BALLASTIERE**

Madame le Maire expose qu'elle a été interpellée sur des problèmes de sécurité concernant d'une part, l'accès au groupe scolaire et à l'EHPAD –« rue des écoles », et d'autre part, dans la traversée de PASSAY – « route de La Ballastière ».

Pour ces deux dossiers, il est suggéré de solliciter le CAUE 79 ou le cabinet d'ingénierie ID79 afin de conduire une étude détaillée et de chiffrer le coût estimatif afin de déposer des dossiers de demande de financements extérieurs.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour prendre contact avec le CAUE et ID79.

---

**20-11-16-008 : RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION.**

Stéphane AIRAULT, élu référent pour le recensement général de la population qui se déroulera du 20 janvier au 12 février 2021 expose que pour cette opération, 3 agents recenseurs pourront être recrutés.

Il présente les candidatures reçues.

Considérant que pour cette opération, la commune est divisée en deux secteurs, le Conseil autorise la nomination de deux agents pour effectuer les collectes et d'un troisième qui pourra être désigné pour assister des deux premiers, en cas de besoin.

Les agents recenseurs seront rémunérés sur la base d'un mi-temps au 1<sup>er</sup> indice de rémunération de la fonction publique territoriale, avec remboursement de frais kilométriques.

---

**20-11-16-009 : PRESENTATION ETUDE « ECO PATURAGE »**

M. BOUHABEN expose que la commission communale « SITE DE LA BALLASTIERE » réfléchit à une procédure alternative à l'entretien des espaces verts du site par les agents communaux.

L'éco-pâturage semble être une solution et une première étude a été chiffrée par deux entreprises.

Compte tenu des coûts annoncés tant en investissement pour les clôtures, barrières et abris pour les animaux, qu'en fonctionnement, pour la mise à disposition des animaux, il est décidé d'approfondir cette étude.

Un nouveau dossier sera présenté lors d'une prochaine réunion.

---

**20-11-16-010 : Demande de location de salle sur 3 jours**

M. BOUHABEN expose qu'il a rencontré l'Ecole Canine du Thouarsais qui envisage d'organiser un concours canin du vendredi 19 au dimanche 21 février 2021, salle de La Ballastière.

L'association demande les conditions tarifaires qui pourraient être appliquées.

Après en avoir délibéré, le Conseil propose, à titre exceptionnel, un tarif forfaitaire fixé à 600 €.

---

### **20-11-16-011 : Formation agents**

Madame le Maire présente 2 devis actualisés pour un permis BE et un perfectionnement du CACES R486 pour l'utilisation d'une nacelle :

- Permis BE
  - Préparation code (sans stage) 25.00 HT
  - Formation 21 heures 809.00 HT
  - 834.00 HT – 1 000.80 TTC
  - Frais d'examen 30.00 TTC
  
- CACES R486 (nacelle)
  - Formation 21 h 00 (3jours à Parthenay) 1 290.00 HT – 1 548.00 TTC

Ces formations concernent Charles DUPONT et étaient programmées mais n'ont pu être effectuées en raison de la pandémie.

Après délibération, le Conseil Municipal retient uniquement la formation relative au permis BE.

En ce qui concerne le CACES R486, il est décidé de ne pas donner suite mais d'inscrire l'agent à une formation « autorisation de conduite » dans le cadre des formations mutualisées organisées par la CCT.

---

### **20-11-16-012 : Application TERRA AVENTURA**

M. AIRAULT présente cette application qui se développe actuellement. Il s'agit d'une chasse au trésor numérique qui permet de découvrir le patrimoine en essayant de résoudre des énigmes.

Plusieurs circuits existent actuellement dans le Thouarsais et il est proposé de réfléchir à la création d'un nouveau circuit sur la Commune.

Le Conseil Municipal est tout à fait favorable au déploiement de cette application sur la Commune et donne pouvoir à Mme le Maire pour déposer un dossier de candidature.

Une commission chargée de ce dossier est constituée :

- M. AIRAULT Stéphane,
- M. BUROT Pascal,
- Mme DORIZON Betty,
- Mme JANNETEAU Lysiane,
- Mme MOTIN Danièle.

---

### **20-11-16-013 : Convention T VELO**

M. BOUHABEN expose que depuis plusieurs années, la Commune adhère au dispositif « T VELOS » mis en place par la CCT.

La convention en cours arrive à échéance le 30 mars prochain et il est proposé de ne pas solliciter son renouvellement, compte tenu de frais d'entretien des vélos et la faiblesse des recettes perçues.

Considérant que cette activité de location de vélos pourrait être confiée, à une autre structure, notamment au gérant de l'épicerie, il est décidé de ne pas renouveler la convention.

---

## **20-11-16-014 : Informations, questions diverses**

### a) Bulletin municipal

M. AIRAULT présente l'état d'avancement de ce dossier et remercie les membres de la commission pour leur implication.

Comme les années passées, le bulletin devrait être distribué dans la deuxième quinzaine de décembre.

### b) Observations suite au contrôle URSSAF

Suite au contrôle du 22 octobre dernier, une observation a été relevée : en 2017, suite au départ en retraite d'un agent et à la mutation d'un autre, une cérémonie a été organisée et il a été remis à chacun d'entre eux, une « wonderbox » pour un montant global de 379.80 €.

Il a été relevé que compte tenu de l'adhésion au CNAS, la commune ne peut pas bénéficier de la tolérance relative aux cadeaux et bon d'achat : seuls les cadeaux et bons d'achat attribués aux agents par le CNAS peuvent en bénéficier. En conséquence, cette somme aurait dû être soumise à cotisations.

Toutefois au regard de la modicité de la somme, aucune régularisation ne sera effectuée.

### c) Demande d'apprentissage

Mlle FAUCHEUX Maeva étudiante en 1<sup>ère</sup> SAPAT « Service Aux Personnes et Aux Territoires » à la MFR LE TERRA envisage d'effectuer une formation en apprentissage en alternance en 2 ans et sollicite la commune en tant que structure d'accueil

Le Conseil décide de répondre négativement.

### d) Alevinage étang

Le plan d'alevinage, identique à celui des années précédentes est présenté :

Gardons 120 kg, Tanches 30 kg, Brochets 2 étés 20 kg, Brochets 3 étés 30 kg, carpes 200 kg, black-bass 20 kg.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à M. BOUHABEN pour commander les poissons.

### e) UDAF : Médaille de la Famille

Chaque année, l'UDAF propose de remettre la Médaille de la Famille aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement au moins 4 enfants.

Les dossiers sont constitués par la Mairie et doivent être transmis avant le 25 février 2021.

L'information sera relayée sur le bulletin municipal afin de recenser les familles pouvant être concernées.

f) Application INTRAMUROS

La CCT adhère à cette application et de fait chaque commune est sur le portail.

M. AIRAULT est chargé d'alimenter cette base de données qui à la longue pourrait remplacer le site internet de la Commune.

g) Curage des fossés.

M. DECESVRE annonce que l'entreprise doit intervenir semaine 48.

---

Les membres du Conseil

Mme GUIDAL Valérie	M. DECESVRE Thierry	Mme BOISNIER Françoise qui a donné procuration à M. DECESVRE Thierry
M. BOUHABEN Michel	M. BUROT Pascal	M. HERBILLON Patrice
Mme DORIZON Betty	Mme MICHAUT Bernadette	M. AIRAULT Stéphane
Mme BREJEON Gaëlle	Mme MONORY Myriam	M. JACSON Fabrice
M. FALOURD Claude	M. LE STRAT Yann qui a donné procuration à M. JACSON Fabrice	Mme CHARETIER Jeanne